



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20231211-2023_45DEL-DE



N° 45/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 décembre 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 7 décembre 2023

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élue : Valérie LOUBET

Présents : Christine BLANC — Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET -

Absents excusés : Valérie MAYOR donne pouvoir à Emelyne ETIENNE - Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Valérie LOUBET -

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON – Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Objet : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget de la commune de Léaz,

Madame la Maire

PROPOSE au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023

FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	ARTICLE		DEPENSES	RECETTES
011	60612	Energie-électricité	-8 000.00	
011	60631	Fournitures d'entretien	-8 000.00	
011	60632	F. de petit équipement	2 000.00	
011	60636	Vêtements de travail	-400.00	
011	611	Contrats prestations services	5 000.00	
011	6135	Locations mobilières	3 000.00	
011	615221	Bâtiments publics	1 500.00	
011	615228	Autres bâtiments	-1 600.00	
011	615231	Entretien Voirie	-1 900.00	
011	615232	Entretien Réseaux	-500.00	
011	61524	Entretien de bois et forêts	-2 700.00	
011	6226	Honoraires	-1 000.00	
011	6227	Frais d'actes,de contentieux	-800.00	
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	-8 930.00	
011	63512	Taxes foncières	200.00	
012	6333	Participat° à la format°prof.	1 500.00	
012	6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	500.00	
012	6338	Autres impôts & taxes	100.00	



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20231211-2023_45DEL-DE



N° 45/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

012	6413	Personnel non titulaire	11 000.00	
012	6451	Cotisations à l'URSSAF	3 500.00	
012	6453	Cotisations caisses retraite	2 000.00	
012	6454	Cotisations ASSEDIC	1 000.00	
012	6455	Cotisations Assurances Personnel	4 500.00	
022	022	Dépenses imprévues Fonct	-5 840.00	
65	6531	Indemnités élus	2 000.00	
65	6533	Cotisations retraite élus	100.00	
65	6535	Formation élus	400.00	
65	6541	Créances admises en non-valeur	0.40	
65	6542	Créances éteintes	69.12	
67	673	Titres annulés (exerc.antér.)	67 361.00	
68	6817	Dot. Provis.dépréciation actifs circulants	1 300.00	
70	70878	Remb par autres redevables		67 360.52
			67 360.52	67 360.52

INVESTISSEMENT				
Chapitre	Code Article	Libelle Article	DEPENSES	RECETTES
21	2135	Instal. gén. agenc. aména. cons	38 000.00	
21	2151	Réseaux de voirie	-47 500.00	
21	21534	Réseaux d'électrification	1 000.00	
21	2188	Autres immo corporelles	8 500.00	
			0.00	0.00

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

- ACCEPTE la décision Budgétaire N°2 énoncée ci-avant
- DIT qu'un exemplaire de la présente sera adressé à la trésorerie de Gex

La présente délibération est transmise à Madame la Sous-Préfète de Gex, et publiée selon la réglementation en vigueur.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,

Christine BLANC